DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Délibération n° D-2024-262

Votants: 43

Convocation du Conseil municipal :

le 17/09/2024

Publication: le 27/09/2024

Tarifs municipaux - Utilisation des équipements sportifs Lycées Niortais - Année scolaire 2024-2025

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés:

Madame Yvonne VACKER, Madame Fatima PEREIRA.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2024

Délibération n° D-2024-262

Direction des Finances

Tarifs municipaux - Utilisation des équipements sportifs Lycées Niortais - Année scolaire 2024-2025

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Il est proposé de compléter et actualiser les tarifs municipaux applicables aux utilisations des équipements sportifs par les Lycées Niortais pour l'année scolaire 2024 / 2025.

Ces tarifs relèvent du Budget principal et ont fait l'objet d'une actualisation en juin 2024, la future occupation de terrains synthétiques par les Lycées, nécessitent de compléter la liste précédemment votée.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- abroger la délibération D-2024-168 ;
- adopter l'ensemble des tarifs présentés en annexe sous forme de tableau, entrant en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2024 / 2025 pour l'utilisation des équipements sportifs par les Lycées Niortais.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 41
Contre: 2
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE



UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LES LYCEES NIORTAIS

CONVENTIONS D'UTILISATIONS TRIPARTITES CONSEIL REGIONAL - ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	TARIFS 2024/2025	POUR MEMOIRE TARIFS 2023/2024
A - Application des conventions		
A.1- Participation pour les salles de sports - tarif horaire	7,75	7,55
A.2- Participation pour les terrains herbés - tarif horaire	11,55	11,25
A.3- Participation pour les terrains stabilisés - tarif horaire	3,60	3,50
A.4- Participation piste Athlétisme - tarif horaire	3,60	3,50
A.5 - Participation pour les terrains synthétiques - tarif horaire	7,00	-

Tarifs applicables par année scolaire et/ou sportive